

LE BULLETIN

MUNICIPAL
de Saint-Joseph-du-Lac

Hiver 2015

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Début des inscriptions
le 5 janvier | p. 11



LA COLLECTE À 3 VOIES

Implantation sur
tout le territoire | p. 8

NOUVEAUTÉ JOURNÉE PLEIN AIR EN FAMILLE

Le 8 février | p. 22



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Conseil municipal

BENOIT PROULX | Maire | bproulx@sjdl.qc.ca

- **Président :** Comité de planification, d'administration et de relations de travail
- **Délégué au C.A. :** Conférence régionale des élus
- **Substitut au C.A. :**
 - Comité de sécurité publique — police régionale
 - Comité régional de sécurité incendie de la M.R.C. de Deux-Montagnes
 - Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
 - Régie intermunicipale de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes



LES MEMBRES DU CONSEIL



ALAIN THÉORÊT
DISTRICT N° 1, DE LA BAIE
atheoret@sjdl.qc.ca

**Titres et nominations
à des comités
à venir prochainement.**



**MARIE-ÈVE
CORRIVEAU**
DISTRICT N° 4, DE LA VALLÉE
mecorriveau@sjdl.qc.ca

- **Présidente :** Comité consultatif sur la sécurité et la circulation
- **Vice-présidente :** Comité d'hygiène du milieu
- **Déléguée au C.A. :** Comité de la politique familiale
- **Vice-présidente :** Comité des loisirs et de la culture
- **Déléguée au C.A. :** Comité du transport routier
- **Déléguée au C.A. :** Centre de tri Tricentris
- **Substitut au C.A. :** Centre local de développement de la M.R.C. de Deux-Montagnes



DONALD ROBINSON
DISTRICT N° 2, DES SABLES
drobinson@sjdl.qc.ca

- **Vice-président :** Comité d'équité salariale
- **Délégué au C.A. :** Comité de sécurité publique — incendie et mesures d'urgence
- **Substitut au C.A. :** Comité des ressources humaines
- **Vice-président :** Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
- **Délégué au C.A. :** Office régional d'habitation du lac des Deux-Montagnes
- **Vice-président :** Centre de tri Tricentris
- **Délégué au C.A. :** Conférence régionale des élus



NICOLAS VILLENEUVE
DISTRICT N° 5, DU BERCEAU
nvilleneuve@sjdl.qc.ca

- **Président :** Comité consultatif d'urbanisme
- **Vice-président :** Comité du transport routier
- **Délégué au C.A. :** Comité consultatif sur la sécurité et la circulation
- **Substitut au C.A. :** Comité de planification, d'administration et de relations de travail
- **Délégué au C.A. :** Comité de l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet
- **Substitut au C.A. :** Comité consultatif agricole de la M.R.C. de Deux-Montagnes
- **Vice-président :** Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
- **Délégué au C.A. :** Office régional d'habitation du lac des Deux-Montagnes



MICHEL THORN
DISTRICT N° 3, DES COTEAUX
mthorn@sjdl.qc.ca



**LOUIS-PHILIPPE
MARINEAU**
DISTRICT N° 6, DU DOMAINE
lpmarineau@sjdl.qc.ca

Les séances ordinaires du Conseil municipal ont lieu à 20 h le premier lundi de chaque mois à la salle municipale de l'hôtel de ville (1110, chemin Principal).

Mot du maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

J'aimerais tout d'abord profiter de cette tribune pour vous remercier de la confiance que vous nous accordez, mais aussi pour vous souhaiter, au nom des membres du conseil et des employés de la municipalité, un magnifique temps des Fêtes rempli d'innombrables surprises, de santé, de bonheur et de prospérité.

Ceci étant dit, je tiens à souligner que la Municipalité a plus que jamais le vent dans les voiles et que de nombreux projets, en lien avec nos engagements, verront le jour au cours de l'année 2015.

Celui dont nous sommes le plus fiers est certainement l'implantation prochaine de la collecte à trois voies sur tout le territoire joséphois. Souhaitant nous positionner à l'avant-garde des municipalités et villes de la région en matière de protection de l'environnement, c'est donc avec un immense plaisir que je vous annonce que la collecte des matières organiques (déchets de table et résidus verts) s'ajoutera aux traditionnelles collectes de recyclage et d'ordures ménagères à compter du 1^{er} avril prochain.

Avec l'aide de la population, nous espérons ainsi détourner 500 tonnes de déchets des sites d'enfouissement au cours de la prochaine année. Certes, ce grand virage entraînera des changements dans vos habitudes quotidiennes, mais nous croyons en un Saint-Joseph-du-Lac plus vert et plus respectueux de l'environnement et c'est pourquoi nous souhaitons ardemment que vous deveniez des utilisateurs assidus de ce nouveau service. Les pages 8 et 9 de ce bulletin vous présenteront d'ailleurs une foule d'informations concernant ce nouveau service et je vous invite à en prendre connaissance.

La Municipalité étant soucieuse de favoriser la qualité de vie des familles en offrant des services qui répondent à leurs besoins,

notamment en ce qui concerne la santé, les sports et les loisirs, je suis aussi heureux de vous annoncer l'ajout d'une nouvelle session d'activités des loisirs au printemps prochain.

Avec quatre sessions d'activités de loisirs au programme, les Joséphois et Joséphois auront ainsi de quoi se divertir et se mettre en forme tout au long de l'année.

Et pour vous inciter à bouger davantage et à vous rassembler cet hiver, plusieurs nouveautés seront également au menu de cette nouvelle année, dont le lancement de la journée Plein air en famille qui se tiendra le 8 février prochain au parc Paul-Yvon-Lauzon. Enfin, afin de permettre à tous les enfants joséphois de participer aux activités de la Féerie des neiges, la Municipalité a également décidé d'offrir un service de garde pendant la relâche scolaire.

Je tiens toutefois à vous rassurer, car malgré tous les changements à venir, il n'en demeure pas moins que nous continuerons de garder le cap sur l'équilibre budgétaire et la capacité de payer des citoyens.

Les premières pages de ce bulletin font d'ailleurs le point sur la situation financière de la municipalité. Vous serez à même de constater, chiffres à l'appui, que notre politique rigoureuse en matière de gestion des finances publiques constitue un gage d'équité et d'équilibre.

En terminant, je vous invite à poursuivre votre lecture de ce bulletin pour être à l'affût de tout ce qui se passe dans votre municipalité.

Bonne lecture !

Benoit Proulx
Maire



**SUIVEZ-NOUS SUR
facebook**

Actualités, rappels, activités, événements, photos; la page Facebook de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac c'est tout ça et plus encore.

facebook.com/saintjosephdulac

Une page à aimer et à partager.

Rapport du maire sur la situation financière	4
Réalisations du conseil	6
Environnement	8
Loisirs	11
Travaux publics	23
Urbanisme	23
Sécurité incendie	24
Babillard communautaire	25

Rapport du maire sur la situation financière

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Conformément à l'article 955 du Code municipal, j'ai l'honneur de vous présenter l'état des finances de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac.

Derniers états financiers vérifiés

Les états financiers pour l'administration municipale démontrent un surplus de l'exercice à des fins fiscales de 587 249 \$. Au 31 décembre 2013, les revenus de fonctionnement totalisaient 8 309 899 \$ et les dépenses et affectations se chiffraient à 7 722 650 \$. À pareille date, le surplus accumulé était de 1 191 241 \$ duquel un montant de 500 000 \$ a été affecté au fonds de roulement au début de la présente année. La Municipalité cumulait également des réserves financières de 290 \$ pour le service d'aqueduc, de 79 578 \$ pour le service d'égout et de 150 000 \$ pour la disposition des boues. Le capital non engagé du fonds de roulement était de 471 458 \$ et le fonds de parcs et terrains jeux était de 95 931 \$. La réserve financière pour la réfection et l'entretien de certaines voies publiques se chiffrait à 35 150 \$.

En date du 31 décembre 2013 la Municipalité avait réalisé pour 733 860 \$ de dépenses en immobilisations.

L'endettement municipal s'établissait à 11 135 368 \$. Ce montant inclut la part de la municipalité dans la dette à long terme des organismes faisant partie du périmètre comptable de la municipalité, à savoir : 2 141 174 \$ pour la Régie d'assainissement des eaux, 1 538 425 \$ pour la Régie de traitement des eaux usées et 426 912 \$ pour le Service de police régionale. La Municipalité de Pointe-Calumet contribue au paiement de 50 % de la dette relative à la construction de la station d'eau potable pour une somme de 1 085 915 \$. De plus, des transferts gouvernementaux (subventions) totalisant 3 431 372 \$ s'appliquent à différents règlements d'emprunt. L'endettement net à la charge des contribuables s'élève donc à 6 618 081 \$.

Rapport du vérificateur sur les états financiers

Le rapport de l'auditeur Cavanagh Hotte Archambault inc. sur les états financiers précise que ceux-ci donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac au 31 décembre 2013.

Programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016

Dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, nous avons, en 2014, bonifié les services de l'écocentre par l'introduction et la valorisation de nouvelles matières. Nous avons procédé à l'installation de jeux d'eau dans les parcs Paul-Yvon-Lauzon et Jacques-Paquin ainsi que d'un nouveau module de jeux au parc Théorêt-Brassard. Nous avons complété le remplacement de la canalisation d'égout pluvial et l'aménagement d'un stationnement sur le site de la nouvelle école primaire, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire 2015. Nous avons aussi terminé les études professionnelles ainsi que les plans et devis en lien avec la rénovation et le réaménagement du parc Paul-Yvon-Lauzon. Enfin, des travaux de réfection du réseau routier et d'amélioration du drainage ont été réalisés sur le territoire.

Dans un souci de mieux pourvoir aux décisions relatives aux opérations et à l'administration du service de police, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a, par ailleurs, signé une entente avec les Villes de Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ainsi qu'avec la Municipalité de Pointe-Calumet afin de mettre sur pied une Régie de police.

Finalement, le projet de mise en place du schéma de couverture de risque dans le but d'optimiser la gestion d'intervention face à un incendie prendra effet en 2015.

Les indications préliminaires des états financiers de l'exercice en cours

En ce qui concerne le budget d'opération 2014 établi à 7 830 496 \$, nous prévoyons que l'équilibre budgétaire sera respecté.

Rémunération des élus

Pour l'année 2014, la rémunération accordée au maire est fixée à 19 290 \$ par année et celui de chaque conseiller est de 6 430 \$ par année. Une allocation de dépenses au montant de 9 645 \$ est versée au maire et 3 215 \$ est alloué à chaque conseiller. Un montant additionnel de 95.52 \$ est accordé au président et au vice-président d'un comité, et ce, jusqu'à un maximum de 1 146 \$ par année par comité.

De plus, le maire a reçu en 2014 de la municipalité régionale de comté (MRC) de Deux-Montagnes une rémunération annuelle forfaitaire de 4 745.52 \$ ainsi qu'une allocation de dépenses de 1 581.84 \$.

Orientation générale du budget 2015

Comme par le passé, nous maintiendrons une gestion rigoureuse et responsable des finances municipales afin de conserver un taux de taxation des plus avantageux.

Par ailleurs, en 2015, la Municipalité amorcera un véritable virage vert, menant à l'adoption d'une politique environnementale. Cette démarche entreprise par la Municipalité marque une grande avancée pour la protection de l'environnement et des écosystèmes, mais également pour la réduction à la source.

En ce sens d'ailleurs, nous sommes particulièrement fiers de vous annoncer que la collecte des matières organiques sera implantée sur tout le territoire joséphois à compter d'avril prochain.

En plus de son impact environnemental considérable, cette démarche permettra aussi à la Municipalité de réaliser d'importantes économies puisqu'une redevance est actuellement imposée par le gouvernement pour chaque tonne de matières enfouies.

Nous sommes toutefois conscients que l'ajout de ce service apportera certains changements dans vos habitudes quotidiennes. C'est pour cette raison que nous vous remercions, de votre collaboration et souhaitons que vous deveniez des utilisateurs assidus de ce nouveau service.

Enfin, le conseil municipal compte respecter son engagement d'offrir encore plus d'événements rassembleurs en 2015. Après-midi chocolat chaud, Journée famille et plein air, Féerie des neiges, célébrations de la Fête nationale, Cinéma en plein air, Symposium... les sorties familiales seront à l'honneur pour la prochaine année !

Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017

Le prochain programme triennal d'immobilisations comprendra de nouveaux projets pouvant être subventionnés dans le cadre du transfert de la taxe d'accise. Ce programme permettra notamment la réalisation de nouveaux travaux de réfection du réseau routier et de bâtiments municipaux.

L'investissement dans nos parcs et espaces verts, gage d'une meilleure qualité de vie pour tous les citoyens de Saint-Joseph-du-Lac, constitue également une priorité pour la Municipalité.

Contrats municipaux

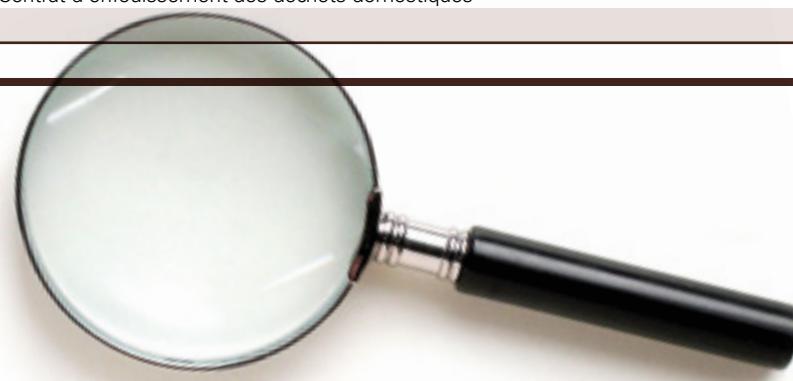
Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, voici la liste des contrats octroyés depuis novembre 2013 comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux de plus de 2 000 \$ accordés à un même entrepreneur lorsque l'ensemble comporte une dépense de plus de 25 000 \$.

FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
Agence métropolitaine de transport	63 610 \$	Quote-Part - transport en commun
Air en fête	113 468.53 \$	Gestion du camp de jour et de l'adjointe
Asphalte R. Sarrazin inc.	32 980.60 \$	Ajustement de regards et pavage à divers endroits
Autobus Deux-Montagnes	150 972.05 \$	Service local d'autobus et Gare & Vous
Cavanagh Hotte Archambault	27 479.03 \$	Vérification annuelle et travaux spéciaux
Charex Inc.	29 282.11 \$	Rempl. de conduits d'égout Valérie-Paquin, Vicky & Caron
CIMA	25 512.96 \$	Services professionnels et rapport technique
C.I.T. Laurentides	254 448 \$	Transport en commun
Communauté Métropolitaine de Montréal	99 063.78 \$	Quote-Part
Compass Minerals Canada Corp.	51 336.98 \$	Achat de sel
Constructions Anor (1992) inc.	40 755.25 \$	Travaux béton bitumineux et agrandissement rond-point
Construction Bau-Val inc.	89 091.65 \$	Amélioration drainage, nettoyage de fossés
Construction CJRB inc.	33 354.73 \$	Travaux de prolongement 48e Avenue
Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & ass.	37 816.25 \$	Services professionnels
Entreprise Daniel Brûlé inc.	300 888.31 \$	Jeux d'eau
Excavation Brunet & Brunet inc.	305 459.44 \$	Contrat de déneigement, balais rues et pierre
Ingemax	49 870.43 \$	Honoraires professionnels
JR Services Sanitaires	123 198.08 \$	Collecte des matières résiduelles
Lavallée et frères (1959) ltée	173 080.52 \$	Travaux d'égout pluvial
Mercedes-Benz Blainville	62 700.47 \$	Achat d'un véhicule – Service des incendies
M.R.C. Deux-Montagnes	293 013.45 \$	Tenue à jour du rôle d'évaluation, quote-part & autres travaux
Parc National d'Oka	64 515.30 \$	Fourniture d'électricité
RCI Environnement inc.	224 341.81 \$	Collecte et transport des matières recyclables
Régie de traitement des eaux de Deux-Montagnes	239 616 \$	Quote-Part
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes	132 764 \$	Quote-Part
Groupe Ultima	78 344 \$	Assurances générales
Ville de Deux-Montagnes	1 749 392.45 \$	Quote-Part au Service de police et ajustement des amendes
Ville de Ste-Marthe-sur-le-Lac	74 182.19 \$	Frais d'opération - Station Érablière
Waste Management Canada	169 375.69 \$	Contrat d'enfouissement des déchets domestiques
TOTAL	5 089 914.06 \$	

Conclusion

En terminant, je tiens à souligner que la santé financière de la municipalité se porte bien grâce à des normes de gestion rigoureuses et à des efforts d'amélioration continus.

Benoit Proulx
Maire



Réalisations du conseil

DES DÉCISIONS PÉRIODIQUES SUR LA VIE MUNICIPALE

Soucieux de la qualité de vie des citoyens, les élus travaillent fort afin de s'assurer que les services offerts par la Municipalité répondent aux besoins de la collectivité. Ainsi, dans le but de souligner le travail accompli par les membres du conseil, nous vous présentons un bref survol des plus récentes décisions prises par ces femmes et ces hommes qui ont à cœur le bien-être des familles joséphoises.



Désirant offrir des espaces verts adaptés aux besoins des Joséphoises et Joséphois et ainsi leur assurer la meilleure qualité de vie possible, la Municipalité a investi, cette année, des sommes considérables dans les divers parcs de la municipalité. Après l'ouverture de nouveaux jeux d'eau au parc Paul-Yvon-Lauzon et

au parc Jacques-Paquin en juin dernier, de nouvelles activités de loisirs viennent en effet d'être mises en place, dont l'aménagement de deux allées de pétanque et d'une allée de fer au parc Cyprien-Caron ainsi que l'installation d'un nouveau module de jeux au parc Brassard.

Pour les petites sorties familiales, les parcs de la municipalité ont maintenant de quoi divertir toute la famille !



2000 NOUVEAUX TITRES À LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis son réaménagement en 2013, la bibliothèque municipale n'a rien à envier à celles des municipalités ou villes avoisinantes. En effet, la Municipalité ayant ajouté plus de 2 000 titres à sa collection cette année – en plus de ceux acquis en 2013, la bibliothèque municipale est aujourd'hui devenue un véritable carrefour culturel. À preuve, les best-sellers sont maintenant disponibles pour le prêt à peine deux semaines après leur sortie en librairie ! Joignez-vous aux centaines de nouveaux abonnés cette année et transportez-vous dans ce merveilleux univers qu'offre la bibliothèque municipale. Une équipe d'employées dévouées est disponible pour vous accompagner en tout temps si vous le désirez.



SYMPOSIUM DES ARTS VISUELS 2014

Une édition des plus réussies

Plus de 1000 personnes se sont déplacées au coeur du village pour admirer les œuvres des artistes d'ici lors de la dernière édition du Symposium annuel de Saint-Joseph-du-Lac les 6 et 7 septembre derniers. Merci à tous ! C'est grâce à vous si, année après année, cet événement est couronné de succès. Bravo également aux nombreux artistes participants qui rendent cet événement si distinctif et magique. La Municipalité vous donne rendez-vous les 12 et 13 septembre prochains pour une huitième édition, qui s'annonce déjà fort prometteuse.

Vous désirez participer au prochain Symposium ?

C'est déjà le temps pour les artistes de soumettre leur candidature. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec la responsable de l'événement, madame Hélène Caron, au 450 623-1072 poste 229 ou encore par courriel au hcaron@sjdl.qc.ca.

RÉGIE DE POLICE

Dans le but de mieux pourvoir aux décisions relatives aux opérations et à l'administration du service de police, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a signé une entente avec les villes de Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ainsi qu'avec la Municipalité de Pointe-Calumet afin de mettre sur pied une Régie de police. Dès 2015, le service de police relèvera ainsi d'un conseil d'administration formé d'un élu de chaque municipalité ou ville membre de la Régie. Cette entente vise notamment à améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes en assurant la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes ainsi que la protection de leurs biens.

« CROQUEZ L'ACTION À SAINT-JOSEPH-DU-LAC »

Pour cette deuxième édition du concours de photographies de la municipalité, vous avez été nombreux et nombreuses à nous soumettre des clichés illustrant à votre façon le thème « Croquez l'action à Saint-Joseph-du-Lac ». Au total, plus de 200 photos toutes plus belles les unes que les autres nous ont été soumises. Nous vous présentons ainsi, en primeur, le nom des gagnants 2014, choisis par le comité évaluateur.

LES GAGNANTS SONT :

- Lynda Charette
- André Gauthier
- Anabel Bégin
- Annie Daoust
- Christine Auger
- Sabrina Fréchette
- Reynald Lalonde
- Josée Pesant
- Marc-André Guindon



Félicitations à tous les gagnants et merci d'avoir participé en si grand nombre !

En plus d'illustrer le calendrier municipal 2015, les photographies des lauréats seront exposées pour le plaisir de vos yeux à la bibliothèque municipale jusqu'au 1^{er} février prochain. Enfin, c'est le 2 février prochain que se tiendra la remise officielle des prix et que le nom du (de la) grand(e) gagnant(e) sera dévoilé.





Environnement

VIRAGE VERT À SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Les Joséphaises et Joséphois produisent en moyenne 2 850 tonnes de déchets chaque année. Or, en dépit des efforts de sensibilisation et des moyens offerts par la Municipalité, une quantité encore trop importante de produits de consommation finissent leur vie dans les sites d'enfouissement.

Le temps est venu de se mettre au VERT !

Préoccupé par la qualité de notre environnement, le conseil municipal a ainsi décidé d'entreprendre un véritable virage vert en 2015 afin de réduire la quantité de déchets produite et d'augmenter le taux de récupération et de valorisation des matières sur son territoire.

Pour ce faire, la Municipalité implantera, à compter d'avril prochain, la collecte à trois voies sur tout le territoire joséphois, une action qui permettra certes à Saint-Joseph-du-Lac de se classer parmi les chefs de file dans la gestion des matières résiduelles dans la région.

Il va sans dire que plusieurs villes du Québec ont déjà implanté avec beaucoup de succès des collectes à trois voies et qu'il s'agit de plus en plus comme l'avenue à prendre pour surmonter ce grand défi de l'heure que représente la saine gestion des matières résiduelles.



MAIS QU'EST-CE QUE LA COLLECTE À TROIS VOIES ?

La collecte à trois voies consiste à trier à la source et à récupérer les matières résiduelles en trois contenants distincts : les ordures, les matières recyclables et enfin, les matières organiques (résidus de table et résidus verts).

DE MULTIPLES AVANTAGES...

1

Pour préserver l'environnement :

Lorsqu'enfouies, les matières organiques produisent des contaminants nocifs pour la nappe phréatique et nos cours d'eau, ainsi que des biogaz, qui ont une incidence sur l'effet de serre. En les retirant de nos poubelles et en les envoyant vers un site de compostage où elles seront transformées naturellement en compost, nous réduirons ainsi de façon significative la pollution qui en découle.

Le procédé de compostage produit 20 fois moins de gaz à effet de serre que l'enfouissement.

2

Pour réduire la quantité de déchets enfouis :

Les matières organiques représentent environ 40 % du volume de notre sac à ordures. Or, le tri des matières organiques représente un geste simple et facile à poser au quotidien.

3

Pour réduire les coûts liés à l'enfouissement :

Alors que les coûts d'enfouissement augmentent sans cesse, le compostage et la valorisation des matières permettent aux villes et municipalités de diminuer leur facture puisque le gouvernement du Québec leur verse une redevance liée à leur performance. Ainsi, plus vous contribuez à la collecte des matières recyclables et organiques, plus grande est la redevance, ce qui se traduit par des économies importantes pour la Municipalité et donc pour les contribuables.

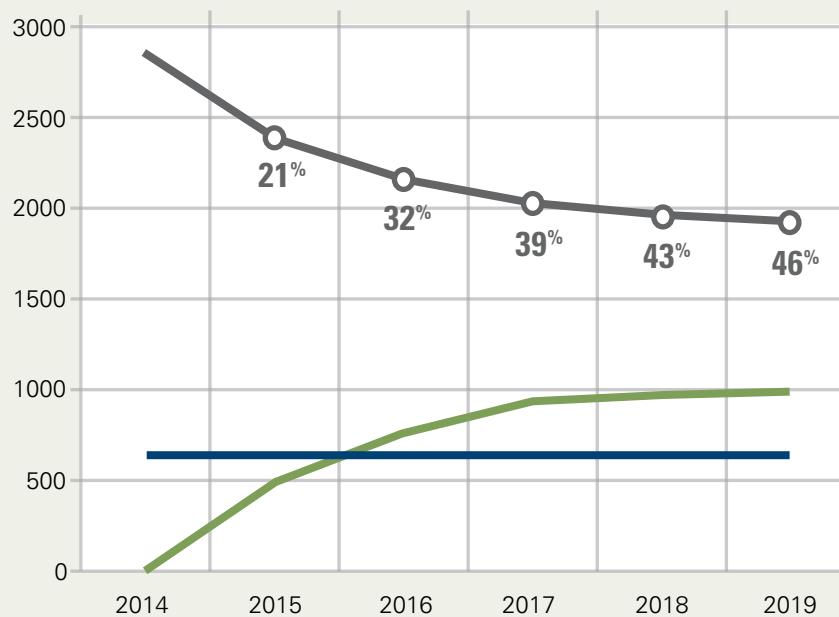
OBJECTIFS MUNICIPAUX

L'objectif de la Municipalité étant de réduire de 21 % (500 tonnes) sa quantité de déchets enfouis en 2015, la fréquence des collectes des ordures ménagères sera donc considérablement réduite dès l'implantation de la collecte des matières organiques en avril.

Ainsi, à compter du 1^{er} avril, les déchets seront ramassés un jeudi sur deux, en alternance avec les matières recyclables. Les matières organiques, que vous déposerez dans votre nouveau bac brun, seront quant à elles collectées tous les mercredis.

Objectifs de réduction des déchets (exprimé en tonnes)

■ ORDURES ■ MATIÈRES RECYCLABLES ■ MATIÈRES ORGANIQUES



Nous sommes conscients que l'ajout de ce service apportera certains changements dans vos habitudes quotidiennes. C'est pour cette raison que nous vous remercions, à l'avance, de votre collaboration et souhaitons ardemment que vous deveniez des utilisateurs assidus de ce nouveau service. Par le fait même, vos petits gestes quotidiens permettront d'apporter votre contribution personnelle afin d'aider à préserver la qualité de l'environnement, à prolonger la durée de vie de notre lieu d'enfouissement, à atteindre les objectifs fixés par la Municipalité et finalement à limiter dans le futur l'augmentation des prix associés à la gestion des matières résiduelles.

PROCHAINES ÉTAPES

- À compter de janvier prochain, plusieurs informations vous seront transmises périodiquement sur l'ajout de ce service;
- Un bac brun de 240 L ainsi qu'un bac de cuisine seront livrés à chaque résidence joséphoise à la mi-mars;
- La première collecte des matières organiques aura lieu le mercredi 1^{er} avril.

MISE EN PLACE DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Dans la dernière édition du Bulletin, nous vous avons fait part de l'intention du conseil municipal d'élaborer une politique environnementale dont l'objectif est d'assurer le développement durable afin de garantir un environnement de qualité où il fait bon vivre. Plus que jamais d'actualité, cette politique demeure une priorité pour la Municipalité. Une première ébauche vous sera présentée au printemps prochain.



L'APRÈS-NOËL...

CHANGEMENT D'HORAIRE DES COLLECTES

À compter du 4 janvier, les collectes des déchets se feront les JEUDIS. Les matières recyclables seront quant à elles amassées un jeudi sur deux.

À compter du 1^{er} avril, date à laquelle sera implantée la collecte à trois voies, les déchets seront ramassés un jeudi sur deux, en alternance avec les matières recyclables.



ATTENTION ! Saviez-vous que certains produits d'emballage ne devraient pas se retrouver dans votre bac de recyclage ? Chou, ruban, corde, ficelle, ruban gommé, papier ciré, métallisé ou plastifié, film plastifié avec bulles d'air, styromousse, etc., sont des exemples de produits non recyclables.



HORAIRE BONIFIÉ

Du 10 janvier au 4 avril

Ouvert un samedi sur deux de 9 h à 13 h

Du 11 avril au 10 octobre

Ouvert tous les samedis de 9 h à 16 h et tous les mercredis de 16 h à 20 h

Calendrier des collectes de décembre/janvier

D	L	M	M	J	V	S
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



Que votre arbre de Noël soit un sapin, un pin ou encore une épinette, pensez à vous en départir convenablement en participant à la collecte le 9 janvier. Il vous suffit de placer votre arbre, dégarni de ses décorations, en bordure de route avant 7 h le matin ou après 18 h la veille.

ÉCOCENTRE

Afin de vous aider à vous départir convenablement de vos résidus domestiques dangereux (RDD), de votre matériel électronique, de vos matériaux de construction, de vos pneus et piles usagés ou même de vos vieux vêtements, l'Écocentre est maintenant ouvert à l'année, et ce, dès le 10 janvier prochain.

Voilà donc l'opportunité de donner une seconde vie aux produits de consommation ou matériaux qui ne vous servent plus et ainsi faire votre part pour une société sans gaspillage.

Valorisation

En 2014, 92,4 % des 64 tonnes de matériaux secs acheminés à l'Écocentre ont été valorisés, sans compter les 15 tonnes de matériels informatiques traités de manière écoresponsable. En détournant ces matières des sites d'enfouissement, vous contribuez ainsi à bâtir une économie plus verte !

Faisons encore plus

Et pour vous inciter à redoubler vos efforts, le conseil municipal a pris la décision de rendre le service entièrement gratuit pour les résidents joséphois. Ainsi, avoir une bonne conscience écologique n'aura jamais été aussi facile !

INFORMATIONS ET EMPLACEMENT :
450 623-1072 / 4085, chemin d'Oka

NOUVEAU !
Zumba® Kids
POUR LES 7 À 11 ANS
Voir la page 13



**PLUSIEURS NOUVEAUTÉS DONT L'AJOUT D'UNE
SESSION D'ACTIVITÉS AU PRINTEMPS !**

Info page 20

MODALITÉS D'INSCRIPTION

QUAND S'INSCRIRE ?

 Du 5 au 9 janvier 2015
(pour les résidents seulement)

Du 12 au 16 janvier 2015 (pour tous)

De 8 h 30 jusqu'à l'heure de fermeture des bureaux municipaux.

Le lundi 5 janvier,
vous pourrez également vous inscrire de 18 h à 20 h.

Veuillez noter que pour toute inscription effectuée après la première semaine de cours, des frais de 10 \$ vous seront facturés.

COMMENT S'INSCRIRE?

En personne

- Pour accélérer le processus d'inscription sur place, créez votre compte Sport-Plus en ligne avant de vous présenter à nos bureaux. Plus de détails ci-dessous.

En ligne (pour les résidents seulement)

- Rendez-vous dans la section « Loisirs » du www.sjdl.qc.ca et cliquez sur « Inscription en ligne ». Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran pour vous connecter à votre compte Sport-Plus et vous inscrire aux activités de loisir. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur « Créez mon dossier famille ou membre » afin de vous en créer un.
- Si vous avez déjà procédé à une inscription à l'été ou encore à l'automne 2014, mais que vous n'avez pas de code d'utilisateur, contactez le Service des loisirs afin d'en obtenir un.**
- Pour éviter l'annulation de votre inscription, vous devez faire parvenir votre paiement dans un délai de 5 jours ouvrables au 1110, chemin Principal.

Inscription des non-résidents

- Inscription en personne, à partir du 12 janvier.
- Un montant de 30 \$ sera ajouté au coût de l'activité à l'exception de l'activité Pom d'amis où il faudra prévoir un ajout de 20 %.

RABAIS DE 25%

Un rabais s'applique lorsque vous inscrivez plus d'une personne de la même famille résidant à la même adresse ou lorsque vous inscrivez une même personne à plus d'une activité. Débouchez les frais d'inscription les plus élevés et obtenez un rabais de 25 % sur les frais d'inscription à toutes les activités subséquentes. **Ne s'applique pas aux non-résidents ni aux ateliers de fabrication de sushis, de dégustation des vins et de confection de bijoux.**

LES COURS DÉBUTENT LE 19 JANVIER 2015

*Excepté le cours de patin et la Ligue de hockey amicale extérieure

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Argent comptant
- Carte de débit
- Chèque

(Le chèque doit être émis à l'ordre de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Des frais de 25 \$ seront facturés pour les chèques sans provision.)

IMPORTANT : Le Service des loisirs n'accepte pas les paiements par carte de crédit.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ APRÈS LE DÉBUT DES COURS, SOUS AUCUNE CONSIDÉRATION, SAUF SUR PRÉSENTATION D'UN BILLET MÉDICAL.

Si les cours sont annulés par la Municipalité, la totalité des coûts vous sera remboursée.

REÇUS ET RELEVÉS 24

Les reçus pour l'inscription d'un enfant de moins de 16 ans à des activités physiques ou artistiques et les relevés 24 pour le camp de jour seront disponibles en ligne via votre compte Sport-Plus, et ce, à la fin du mois de février. Pour visualiser et imprimer ces documents qui pourraient vous donner droit à des crédits d'impôt, vous devez avoir fourni un numéro d'assurance sociale valide.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON-RÉSIDENTS

Les frais supplémentaires de non-résidents payés lors de l'inscription à des activités sportives ou qui ne sont pas offertes par la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac du fait que la municipalité ne possède pas les infrastructures (piscine, aréna, etc.) seront remboursés jusqu'à concurrence de 150 \$ par enfant de moins de 18 ans et jusqu'à un maximum de 400 \$ par famille, par année. Retournez le formulaire disponible en ligne ou auprès du Service des loisirs avec une copie des pièces justificatives au plus tard le 1^{er} novembre de l'année au cours de laquelle les frais ont été engagés. Le remboursement auquel vous avez droit vous sera envoyé en décembre.

ACTIVITÉS JEUNESSE



CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	PRIX
Initiation au patin	PARC JACQUES-PAQUIN	Samedi de 9 h à 10 h	8 semaines	40 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	PRIX
Ligue de hockey amicale extérieure	PARC JACQUES-PAQUIN	Samedi de 10 h à 11 h	8 semaines	40 \$

Zumba® Kids | Professeur : Caroline Martel

NOUVEAU COURS

7 à 11 ans	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 18 h à 18 h 50	12 semaines	50 \$
------------	------------------	-------------------------	-------------	-------

Les p'tits dégourdis | Professeurs : Rafiki et Atchoum

NOUVEL HORAIRE

3 et 4 ans	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 18 h 15 à 19 h	12 semaines	50 \$
------------	----------------------	-------------------------	-------------	-------

Mini-gym | Professeur : Myriame Bélanger

À travers des parcours et des jeux basés sur les techniques de différents sports, le cours propose des activités de psychomotricité qui permettent à l'enfant de développer ses capacités motrices et sa confiance tout en s'amusant. Le cours combine des activités multiples et de l'initiation à différents sports.

3 et 4 ans	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 18 h 15 à 19 h	12 semaines	50 \$
------------	----------------------	-------------------------	-------------	-------

ACTIVITÉS JEUNESSE (SUITE)

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	PRIX
Pom d'amis Professeur : Framboise				
Activité spécialement conçue pour les tout-petits, Pom d'amis favorise la socialisation de l'enfant et lui permet d'acquérir de nouvelles habiletés par le biais de jeux, d'activités de détente et de plein air.				
2 et 3 ans Enfant né entre octobre 2011 et septembre 2012	CENTRE STE-MARIE	Mardi ET jeudi de 9 h à 11 h	21 semaines (2 fois/sem.)	220 \$
3 et 4 ans Enfant né entre octobre 2010 et septembre 2011	CENTRE STE-MARIE	Lundi, mercredi ET vendredi de 9 h à 12 h	21 semaines (3 fois/sem.)	290 \$
4 et 5 ans Enfant né entre octobre 2009 et septembre 2010	CENTRE STE-MARIE	Lundi, mercredi ET vendredi de 13 h à 16 h	21 semaines (3 fois/sem.)	290 \$
4 et 5 ans Enfant né entre octobre 2009 et septembre 2010	CENTRE STE-MARIE	Mardi ET jeudi de 13 h à 16 h	21 semaines (2 fois/sem.)	240 \$

* La liste du matériel nécessaire vous sera remise lors de l'inscription.

7 à 11 ans	CENTRE STE-MARIE	Les samedis 14, 21 et 28 février de 10 h à 11 h	3 semaines	50 \$
12 à 16 ans	CENTRE STE-MARIE	Les samedis 14, 21 et 28 février de 11 h à 12 h	3 semaines	50 \$

7 à 9 ans	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 18 h à 19 h	13 semaines	80 \$
10 à 14 ans	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 19 h à 20 h	13 semaines	80 \$



CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	PRIX
Danse Professeur : Daphnée Sanscartier				
Quatre différents cours de danse sont offerts selon le groupe d'âge de votre enfant.				
DANSE CRÉATIVE	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 9 h à 10 h	12 semaines	50 \$
DANSE CRÉATIVE 2	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 10 h à 11 h	12 semaines	50 \$
BALLET JAZZ	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 11 h à 12 h	12 semaines	50 \$
JAZZ/HIP-HOP	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 12 h à 13 h	12 semaines	50 \$



CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	PRIX
Gymnastique Professeur : Myriame Bélanger				
Ce cours a pour but d'initier vos jeunes à la gymnastique et de leur donner le goût de poursuivre ce sport à un niveau plus compétitif. Le port d'un justaucorps est obligatoire et vous aurez la possibilité de vous en procurer un sur les lieux. Renseignez-vous auprès du Service des loisirs lors de l'inscription.				
5 à 12 ans (Débutant)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Jeudi de 18 h 15 à 19 h 15	12 semaines	50 \$
7 à 12 ans (Avancé)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Jeudi de 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	50 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	PRIX
Multiactivités Professeurs : Rafiki et Atchoum				
Les enfants sont invités à venir s'amuser dans diverses activités. Ils pourront, de concert avec les animateurs, choisir l'activité de leur choix chaque semaine. C'est une soirée pour vous les jeunes !				
5 à 7 ans	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Vendredi 18 h 30 à 19 h 30	12 semaines	40 \$
8 à 12 ans	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Vendredi 19 h 30 à 20 h 30	12 semaines	40 \$

ACTIVITÉS MULTIÂGES

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	PRIX
-----------	------	---------	-------	------

Taekwondo

Professeurs : Rénald et Jean-Sébastien Renaud

DÉBUTANT : Pour les jeunes de 4 à 7 ans de niveau ceinture blanche à ceinture blanche barrée jaune. Si la demande est assez grande, les parents pourront participer à cette activité avec leur enfant.

DÉBUTANT/INTERMÉDIAIRE : Pour les gens de tous les âges (à partir de 8 ans) de niveau ceinture blanche à ceinture jaune barrée verte.

AVANCÉ : Pour les gens de tous les âges de niveau ceinture verte et plus.

COMBAT ET POOMSE (KATA) : Pour les gens de tous les âges (à partir de 8 ans) de niveau ceinture jaune et plus. Pour suivre ce cours, vous devez aussi être inscrit à un cours de niveau débutant à avancé.

Débutant	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi de 18 h 15 à 19 h 15 ET samedi de 9 h à 10 h	12 semaines	75 \$*
Débutant/intermédiaire	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi de 18 h 15 à 19 h 15 ET samedi de 10 h à 11 h	12 semaines	75 \$*
Avancé	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi de 19 h 15 à 20 h 15 ET mercredi de 19 h 15 à 20 h 15 ET samedi de 11 h à 12 h	12 semaines	100 \$*
Combat et poomse	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Samedi de 12 h à 13 h	12 semaines	20 \$*

* Prix par participant. Sur place, vous aurez aussi à vous procurer le passeport au coût de 15 \$ (à l'exception de la ceinture noire dont le coût est de 25 \$) de même que le kimono au coût de 50 \$ qui vous sera remis par votre instructeur.

Badminton libre

Période de badminton libre (avec rotation sur les trois terrains). Apportez votre matériel.

Parents/enfants 14 ans et -	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	40 \$*
15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi de 20 h 15 à 23 h	12 semaines	40 \$*

* Prix par participant.

Pilates

Professeur : Gabrielle Danvoye

BESOIN D'UN TAPIS

La méthode d'entraînement Pilates privilégie une approche douce et globale qui vous permettra de renforcer vos muscles, d'améliorer votre flexibilité et votre posture tout en réduisant votre niveau de stress. Par le biais de ce cours, vous apprendrez aussi à mieux connaître votre corps. Les exercices proposés pourraient également vous aider à soulager certaines douleurs.

15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mardi de 19 h à 20 h	12 semaines	65 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mardi de 20 h à 21 h	12 semaines	65 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Jeudi de 19 h à 20 h	12 semaines	65 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Jeudi de 20 h à 21 h	12 semaines	65 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	PRIX
-----------	------	---------	-------	------

Pilates et étirements

Professeur : Gabrielle Danvoye

NOUVEAU COURS

BESOIN D'UNTAPIS

Combinaison d'étirements et d'entraînement de Pilates.

15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 11 h à 12 h	12 semaines	65 \$
-------------	------------------	----------------------	-------------	-------

Yoga

Professeur : Sophie Tchang

BESOIN D'UNTAPIS

À l'aide d'exercices de posture et de respiration, développez votre souplesse et maintenez la forme physique tout en libérant vos tensions.

15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 20 h 30 à 22 h	12 semaines	65 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Vendredi de 13 h à 14 h 30	12 semaines	65 \$

Mise en forme avec bébé

Professeur : Sophie Tchang

NOUVEAU COURS

BESOIN D'UNTAPIS, D'UN PORTE-BÉBÉ OU D'UN EXERCISEUR

Maman et bébé	CENTRE STE-MARIE	Jeudi de 15 h 30 à 16 h 30	12 semaines	60 \$
---------------	------------------	----------------------------	-------------	-------



ACTIVITÉS MULTIÂGES (SUITE)

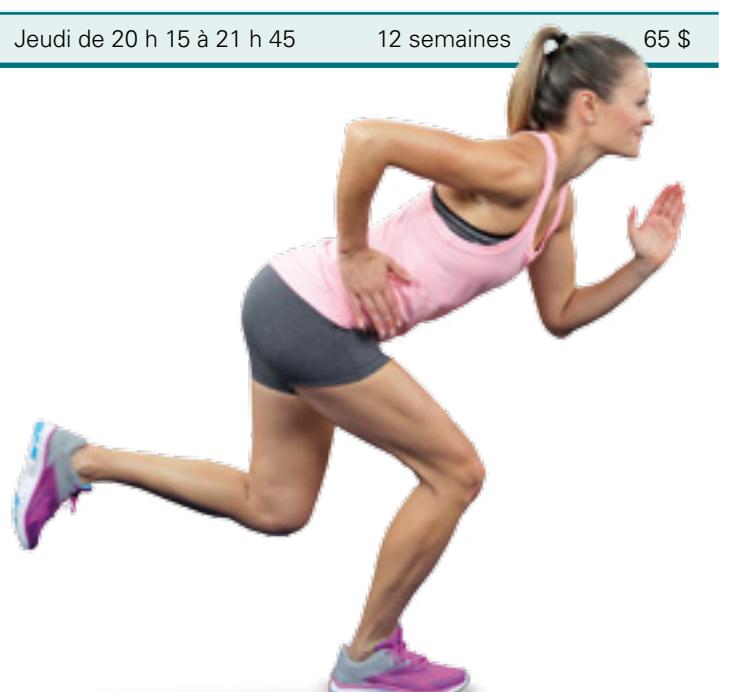
CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	PRIX
Zumba® fitness Professeur : Josée Lusignan				
Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme!				
15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi de 20 h 30 à 21 h 30	12 semaines	65 \$
15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi de 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	65 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	PRIX
Kangoo jumps Professeurs : Jessica Desrosiers et Julie Poissant				
Ce cours permet de travailler plusieurs muscles simultanément, d'augmenter l'endurance et d'accroître l'équilibre et l'agilité tout en brûlant jusqu'à 50 % plus de calories et en réduisant jusqu'à 80 % l'impact sur les articulations. Si les bottes trampolines « Kangoo jumps » ont été développées pour permettre à des patients de se remettre à bouger à la suite d'une blessure ou d'une chirurgie, elles constituent aujourd'hui une nouvelle forme d'entraînement que vous pouvez vous aussi expérimenter. Des bottes vous seront prêtées pour le cours.				
6 ans à 12 ans*	SALLE MUNICIPALE	Mardi de 18 h à 18 h 45	10 semaines	55 \$**
13 ans et +	SALLE MUNICIPALE	Mardi de 19 h à 20 h	10 semaines	55 \$
13 ans et +	SALLE MUNICIPALE	Mardi de 20 h à 21 h	10 semaines	55 \$

* Les parents pourront participer conjointement à ce cours avec leur enfant.

** Prix par participant.

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	PRIX
Aérobie Professeur : Sophie Tchang				
Entraînement cardio-vasculaire et musculaire avec intervalles de step. Ce cours demande de suivre des routines chorégraphiées.				
15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Jeudi de 20 h 15 à 21 h 45	12 semaines	65 \$



CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	PRIX
Espagnol Professeur : Carlos Jolly				
Vous avez le goût d'apprendre l'espagnol? Ce cours vous permettra de mieux échanger, tout en apprenant le côté pratique de la langue. Idéal pour ceux qui désirent voyager!				
16 ans et + (Débutant — Niveau 1)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi de 19 h à 21 h	12 semaines	65 \$
16 ans et + (Débutant — Niveau 2)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Jeudi de 19 h à 21 h	12 semaines	65 \$
16 ans et + (Intermédiaire/avancé)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 19 h à 21 h	12 semaines	65 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	PRIX
Dessin Adultes Professeur : Cathy Primeau				
COURS DE BASE SUR LES NOTIONS FONDAMENTALES ET LES COMPOSANTES DU LANGAGE DU DESSIN. EXPÉRIMENTATION DE DIVERS TYPES DE DESSINS, DE TECHNIQUES ET DE PROCÉDÉS. ANALYSES D'OBJETS, PERSONNAGES ET D'ESPACES. LA LISTE DU MÉTIER NÉCESSAIRE SE TROUVE SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ.				
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 20 h à 21 h	13 semaines	90 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	PRIX
Découverte des vins Professeur : Benoit Lecavalier				
Cette activité-conférence vous fera découvrir les vins. Veuillez apporter 6 verres à vin pour les dégustations.				
18 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Vendredi le 13 février		60 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	PRIX
Fabrication de sushis Atelier d'un jour présenté par Sushi chez soi				
Un cours de Sushi Chez soi est une occasion culinaire interactive et divertissante où la simplicité, la santé et l'utilisation de produits goûteux et regorgeant de fraîcheur sont associées à un concept original, adaptable, « bonne franquette » et peu onéreux. Repartez à la maison avec une trentaine de bouchées (apportez un plat pour le transport). Outils et aliments fournis et inclus dans le prix.				
Cours de base 13 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Samedi le 7 février de 12 h à 15 h		50 \$
Cours intermédiaire 13 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Samedi le 14 mars de 12 h à 15 h		50 \$



ACTIVITÉS 50 ANS ET PLUS

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	PRIX
Mise en forme 50 ans et plus Professeur : Sophie Tchang				
Adapté au besoin des gens de 50 ans et plus, ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobie, tonus, voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.				
50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 15 h 30 à 16 h 30	12 semaines	60 \$
50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Vendredi de 12 h à 13 h	12 semaines	60 \$

Zumba® Gold | Professeur : Josée Lusignan

Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme!

50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 19 h à 20 h	12 semaines	65 \$
-------------	------------------	----------------------	-------------	-------

LA FORMATION « PARENT-GUIDE, PARENT-COMPLICE » DÉBARQUE À SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Tannés de répéter, menacer, argumenter ou punir? Voici une formation qui révolutionnera à coup sûr votre vie de parent et celle de vos enfants! Suivie par des milliers de parents québécois, « Parent-Guide, Parent-Complice » est une formation pratique et simple pour les parents d'aujourd'hui afin de les aider à couper la roue des souffrances que l'on transmet de génération en génération !

Vous désirez en savoir davantage ?

Inscrivez-vous à la séance d'information GRATUITE qui se tiendra le 4 février, à 19 h, à l'école Rose-des-Vents.

INFORMATIONS : contactez le Service des loisirs au 450 463-1072 poste 229.



NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU

SESSION DE PRINTEMPS

Les cours débutent le 13 avril pour dix semaines.

Pour être en forme ce printemps, sachez qu'une toute nouvelle session d'activités de loisirs débutera le 13 avril prochain. Yoga, zumba, cours de mise en forme, pilates... vous aurez de quoi bouger avant l'arrivée du beau temps!



QUAND S'INSCRIRE ?

Du 30 mars au 10 avril 2015 (pour tous)

De 8 h 30 jusqu'à l'heure de fermeture des bureaux municipaux.

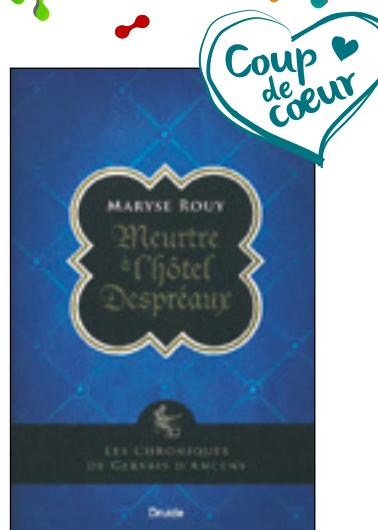
En personne au bureau des loisirs (1110 chemin principal) ou par Internet via le logiciel Sport-Plus.

Tous les détails seront publiés sur le site Internet de la municipalité au www.sjdl.qc.ca en mars prochain.

SUGGESTIONS DE LECTURE

MEURTRE À L'HÔTEL DESPRÉAUX Tome 1

(Roman policier/historique)
de Maryse Rouy



1378. Dans le cadre des fêtes entourant la visite de l'empereur germanique au roi de France, dame Mathilde Despréaux, riche négociante en vin, fait donner un grand spectacle. Au cours de la représentation, une comédienne est poignardée. Tout semble accuser Simon, le fils de la maison. Mathilde, sa mère, est la seule à le croire innocent. Déchirée de le voir encourir la peine de mort, elle supplie son oncle, venu du monastère où il s'est retiré afin d'assister aux célébrations, de le disculper. À la demande du prévôt adjoint du Châtelet de Paris, Gervais d'Anceny rédige le compte-rendu de cette sordide affaire pour laquelle il s'est transformé en enquêteur. De retour au prieuré, il lit au jour le jour à un ami agonisant ce qu'il a couché sur le parchemin, et c'est en leur compagnie que l'on découvre le fin mot de l'histoire.

LISEZ AUSSI...

- La faille en toute chose de Louise Penny (Roman policier)
- Le siècle. Tome 3 – Aux portes de l'éternité de Ken Follett (Roman historique)
- Malphas. Tome 4 – Grande liquidation de Patrick Sénecal (Suspense)

LOUEZ UNE LISEUSE ÉLECTRONIQUE POUR AUSSI PEU QUE 5 \$

Vous aimeriez découvrir le merveilleux monde des livres numériques, mais ne savez pas trop comment cela fonctionne? Pour aussi peu que 5 \$, vous aurez, dès février, la possibilité de louer pour une période de trois semaines (non renouvelable) la liseuse électronique de la bibliothèque et ainsi vous familiariser avec le livre numérique de votre choix (selon leur disponibilité), préalablement installé dans l'appareil.

DES LIVRES USAGÉS POUR AUSSI PEU QUE 50 ¢

Profitez de la vente annuelle de livres usagés de la bibliothèque qui se tiendra du 10 au 24 janvier pour regarnir vos étagères. Des livres pour aussi peu que 50 ¢; voilà une véritable aubaine à ne pas manquer! Les fonds amassés seront réinvestis dans les activités de la bibliothèque.



La bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 2 janvier

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE :
450 623-7833



LES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE NOUVEAUTÉS!!

Dès janvier 2015

CLUB DE LECTURE

Pour les 8 à 12 ans

Venez échanger sur vos lectures préférées et écouter des extraits de livres afin de découvrir de nouveaux romans. Le premier mercredi du mois à 18 h 15.

Pour les 13 à 17 ans

Venez découvrir divers styles littéraires, en apprendre davantage sur les auteurs d'ouvrages pour ados et échanger sur vos coups de coeur. Le deuxième mercredi du mois à 18 h 15.

Soirées jeux de société

Cranium, Gangster, Clue, Amos Daragon, Docte Rat... Entrez dans l'univers des jeux de société ou venez redécouvrir les grands classiques qui ont tant amusé petits et grands au fil des ans. Fou rire assuré! Pour les 10 ans et plus. Le dernier jeudi du mois.

L'HEURE DU CONTE

Vous cherchez une activité divertissante pour vos petits de 3 à 6 ans? Excellent moyen de leur faire découvrir le goût de la lecture, l'heure du conte les enchantera à coup sûr. Un rendez-vous à ne pas manquer un samedi par mois, de 10 h 15 à 11 h 15. Réservez la place de votre enfant avant l'activité!

Prochaines dates :

- 17 janvier
- 14 février
- 14 mars
- 18 avril

Loisirs

DES ACTIVITÉS À NE PAS MANQUER CET HIVER JOURNÉE PLEIN AIR EN FAMILLE

Le dimanche 8 février, dès 13 h 30,
au parc Paul-Yvon-Lauzon

La Municipalité lance la toute première édition de la Journée Plein air en famille le 8 février prochain au parc Paul-Yvon-Lauzon. Sous le signe de la bonne humeur, cette journée se veut une célébration familiale ponctuée d'activités de plein air de toutes sortes. Frisbee sur glace, balle sur neige... venez bouger différemment avec nous! On s'occupe de vous réchauffer avec de délicieuses boissons chaudes.

Soyez écoresponsables : Apportez vos tasses !

Coût d'entrée volontaire : des denrées non périssables (pour le Comité d'action sociale) En cas de mauvais temps, l'événement se tiendra au gymnase de l'école Rose-des-Vents.



FÉERIE DES NEIGES

Du 2 au 6 mars 2015, la Féerie des neiges battra son plein à Saint-Joseph-du-Lac avec des activités qui feront vivre aux petits comme aux grands des moments inoubliables. Centre des sciences de Montréal, Cinéma IMAX, Educuzoo, Super Glissades de Saint-Jean-de-Matha, Aquadôme, Party Pyjama... la relâche promet d'être riche en émotions.

Nouveauté ! Service de garde maintenant offert !

Que ce soit pour une journée ou deux, ou encore pour toute la semaine, la Municipalité offrira cette année un service de garde, entre 7 h et 18 h, afin de permettre aux enfants dont les parents ne peuvent faire relâche de participer aux activités de la Féerie des neiges en compagnie des animateurs.

Que vous souhaitiez profiter des activités avec vos enfants ou encore leur permettre d'y participer grâce au service de garde, la Féerie des neiges a de quoi rendre cette semaine réussie!

COÛT : 30 \$ / jour (rabais de 25 % pour chaque membre supplémentaire d'une même famille)
(Incluant le service de garde au gymnase de l'école Rose-des-Vents et l'activité du jour)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES DU 9 AU 24 FÉVRIER

Par Internet : www.sjdl.qc.ca

En personne à l'hôtel de ville du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

POUR INFORMATIONS :
Contactez le Service des loisirs au 450 623-1072 poste 229.



Travaux publics

APRÈS-MIDI CHOCOLAT CHAUD

Le dimanche 18 janvier, dès 13 h 30, au parc Jacques-Paquin

Le traditionnel après-midi Chocolat chaud revient cet hiver. Musique, animation, jeux, mascottes, surprises... Il y aura de quoi plaire aux petits comme aux grands !

Le 18 janvier, c'est donc l'occasion parfaite pour mettre le nez dehors et profiter des joies de l'hiver en famille tout en savourant gratuitement un bon chocolat chaud, un café ou même un bouillon de poulet.

UN INCONTOURNABLE À SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Coût d'entrée volontaire : des denrées non périssables (pour le Comité d'action sociale) En cas de mauvais temps, l'événement se tiendra au gymnase de l'école Rose-des-Vents.

Soyez écoresponsables : Apportez vos tasses !



L'HIVER EST ARRIVÉ, LE DÉNEIGEMENT AUSSI...

La réussite d'un bon service de déneigement est possible grâce à la collaboration de tous !

Si l'arrivée du temps froid et de la neige rend les enfants et amateurs de sports de glisse fous de joie, d'autres n'y voient que les corvées de déneigement.

La Municipalité désire rappeler à ses citoyens que les opérations de déneigement sont délicates et requièrent une attention particulière.

Ainsi, dans le but de faciliter le travail des déneigeurs, **la Municipalité vous demande d'éviter de garer tout véhicule dans les rues lors de précipitations de neige.** Cette habitude, en plus de ne pas faire obstacle aux déneigeuses, vous évitera des risques inutiles d'endommager vos véhicules.

Par ailleurs, pour assurer le déroulement normal du service de collectes d'ordures ménagères et du recyclage et pour éviter les dégâts, il est important **de placer les bacs roulants et poubelles sur la propriété privée plutôt que dans la rue ou sur le trottoir.**

En saison hivernale, nous vous suggérons également de prendre l'habitude de disposer vos bacs **le matin de la collecte et de les ramener le plus rapidement possible** afin de ne pas nuire au déneigement.

Nous vous remercions à l'avance de votre coopération.

Urbanisme

L'URBANISME, ÇA VOUS CONCERNE !

Le saviez-vous ?

Chaque projet de construction, de rénovation ou de transformation affectant les immeubles situés dans un secteur assujetti aux dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) doit faire l'objet d'une étude par le comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Composé de deux conseillers et de six résidents joséphois, le CCU guide le conseil municipal sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Vous êtes invités à vous informer auprès du Service de l'urbanisme avant d'entreprendre des travaux qui seraient susceptibles de faire l'objet d'une autorisation suivant le mécanisme prévu au règlement relatif aux PIIA.

Précisons que ce règlement permet une approche plus souple d'évaluation des projets à partir de critères plutôt que de normes. Ainsi, cette approche permet à la Municipalité d'assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation.

Les réunions du CCU

Le CCU se réunit mensuellement, à l'exception des mois de juillet et décembre. Les documents requis doivent être déposés avant midi le vendredi précédent la séance. Notez que toute demande reçue au-delà de la date de tombée pourrait ne pas être inscrite à l'ordre du jour de la séance.

Voici les prochaines dates de rencontre du CCU.

Pour le calendrier complet, adressez-vous au Service de l'urbanisme.

22 janvier

19 février

26 mars

23 avril

* Ces dates peuvent être sujettes à des changements à tout moment et sans préavis.

PERMIS ET CERTIFICATS D'AUTORISATION

Le Service de l'urbanisme désire vous rappeler que le délai pour l'émission des permis et certificats d'autorisation peut varier en fonction de la nature de la demande, ainsi qu'en fonction de la période de l'année à laquelle elle est déposée. Afin de ne pas retarder inutilement vos projets, il est recommandé de prévoir ces délais dans votre planification.



Sécurité incendie

LE CHAUFFAGE AU BOIS

Pour votre sécurité, faites ramoner votre cheminée.

Saviez-vous qu'il suffit d'une accumulation de créosote de l'épaisseur d'une feuille de papier pour déclencher un feu de cheminée? Une inspection et un nettoyage annuellement sont donc indispensables. Ne prenez pas de risque inutile en cette période de l'année où les feux de cheminée sont plus fréquents et faites ramoner votre cheminée pour éliminer la créosote au moins une fois par année ou aux cinq cordes de bois brûlées.

S'il est possible de ramoner soi-même sa cheminée, le Service de sécurité incendie vous suggère de confier le travail à un professionnel afin de vous assurer une tranquillité d'esprit.

Par ailleurs, ne vous fiez pas aux bûches ou aux additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent entre 75 à 90 %.

Enfin, ne brûlez que des bûches. Évitez tout autre combustible tel que du bois traité ou peint, du plastique et d'autres déchets. Les produits toxiques qu'ils dégagent augmentent la formation de créosote et peuvent même vous empoisonner.

Pensez également à jeter les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.

POIDS DE LA NEIGE

Il est important de ne pas laisser trop de neige ou de glace s'accumuler sur le toit de votre maison ou sur votre balcon afin de prévenir leur affaissement. Pour éviter les dommages, restez attentif aux signes indiquant que la structure de votre toit subit une surcharge importante :

- Des fissures sur les murs
- Des portes intérieures qui s'ouvrent difficilement
- Des craquements inhabituels
- Une déformation du plafond.

SOYEZ PRÈS POUR L'HIVER

Comme chaque année, l'hiver nous apporte son lot de froid et de neige.

VOICI DONC QUELQUES CONSEILS POUR Y FAIRE FACE EN TOUTE SÉCURITÉ :

- Ne surchargez pas les circuits électriques avec des chauffe-cigarettes ou des radiateurs portatifs et ne laissez pas ces appareils sans surveillance;
- Si vous devez utiliser une rallonge électrique, assurez-vous de sa capacité à résister à la charge afin d'éviter toute surchauffe;
- Dégarez les plinthes électriques de tout matériau combustible (30 cm minimum);
- N'utilisez jamais des appareils de chauffage conçus pour le camping. Ceux-ci demandent une bonne ventilation et représentent un haut risque d'intoxication au monoxyde de carbone;

ATTENTION ! NUMÉROS CIVIQUES

Les chiffres de l'adresse d'un bâtiment doivent toujours être placés en évidence et suffisamment éclairés pour que les services d'urgence puissent les repérer facilement à partir de la voie publique.



Babillard communautaire

MESSAGES MUNICIPAUX

NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le conseil municipal a entériné, le 15 décembre dernier, la nomination de M. Stéphane Giguère à la direction générale. Anciennement directeur général adjoint et directeur des travaux publics, M. Giguère succède ainsi Mme Guylaine Comtois en tant que directeur général de la municipalité. Toutes nos félicitations pour votre nomination M. Giguère.

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Pour la période des fêtes

Fermés du 24 décembre au 2 janvier 2015

Pour toute urgence durant ces congés, veuillez communiquer avec le Service de police régionale de Deux-Montagnes au 450 473-4686.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas d'acquitter le 1^{er} versement de vos taxes municipales avant le 13 mars 2015.

PARENTS-SECOURS

Parents-Secours à Saint-Joseph-du-Lac

L'affiche-fenêtre rouge et blanche illustrant une femme tenant un enfant par la main est un symbole que tous connaissent depuis fort longtemps. Implanté en 1977, l'organisme Parents-Secours, qui assure la sécurité et la protection des enfants et des aînés en offrant un réseau de foyers-refuges sécuritaires, a en effet une réputation bien établie et compte aujourd'hui des groupes répartis aux quatre coins de la province.

Mais pas à Saint-Joseph-du-Lac... La sécurité de nos enfants et de nos aînés étant l'affaire de tous, la Municipalité aimerait ainsi connaître votre opinion concernant une possible implantation de Parents-Secours à Saint-Joseph-du-Lac. Un tel projet nécessitant la participation de citoyens bénévoles, seriez-vous intéressés à vous joindre au futur comité et ainsi venir en aide aux enfants et aux aînés joséphois en leur portant assistance en cas de besoin ?

Ainsi, nous vous invitons à prendre une minute de votre temps pour nous faire parvenir vos commentaires par courriel à communication@sjdl.qc.ca ou encore par l'entremise de notre page Facebook www.facebook.com/saintjosephdulac.



COLLECTE DE SANG

Le mercredi 29 octobre dernier se tenait la 10^e édition de la collecte de sang annuelle de la municipalité et, une fois de plus, vous avez fait preuve d'une grande générosité. Pas moins de 63 donneurs ont répondu à l'appel, dont un qui a fait son 98^e don et un autre son 147^e. Wow ! Merci !

ANIMATEURS RECHERCHÉS POUR LE CAMP DE JOUR ESTIVAL

Tu recherches un emploi d'été stimulant et enrichissant ? Tu aimes travailler avec les enfants, t'amuser et faire partie d'une équipe ? La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est à la recherche d'animateurs pour son camp de jour estival. Si tu es le candidat idéal, soumets ta candidature au Service des loisirs avant le 21 février 2015, à l'adresse courriel hcaron@sjdl.qc.ca.

CONTRÔLE ANIMALIER

Médailles pour chiens

À Saint-Joseph-du-Lac, les médailles pour chiens sont obligatoires. En tant que gardien de chien, vous jouez un rôle important en matière de gestion animale sur le territoire joséphois. Les médailles sont disponibles chez Inspecteur Canin et à l'hôtel de ville au coût de 25 \$ - gratuites pour les personnes de 65 ans et plus - et sont valides du 1^{er} mai au 30 avril.

Signalements

Pour signaler un animal perdu ou trouvé, pour signaler la présence d'un animal blessé ou mort sur le territoire joséphois ou encore pour faire une plainte en lien avec les animaux du voisinage, contactez Inspecteur Canin au 450 974-0462.



PLACE À LA COLLECTIVITÉ

PAROISSE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE

Réunion d'information et inscription aux sacrements

Confirmation

7 janvier, de 19 h à 20 h 30
10 janvier, de 10 h 30 à 12 h
À l'église Marie-Médiatrice (800, boulevard de la Chapelle, Pointe-Calumet)

INFORMATIONS : Francine Picotin au 450 473-9877

1^{er} pardon et 1^{re} communion

Les inscriptions se déroulent jusqu'à la fin du mois de janvier 2015 pour la démarche préparatoire qui débutera en février.

POUR PLUS DE DÉTAILS : visitez le www.maparoisse.info ou semainierparoissial.com.

CAPTCHPL

Le Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques des Laurentides facilite l'intégration sociale des personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques adultes des Laurentides. Le CAPTCHPL offre aussi du soutien aux proches et est toujours à la recherche de bénévoles.

INFORMATIONS : 1 888 431-3437

PARRAINAGE CIVIQUE BASSES-LAURENTIDES

À la recherche de nouveaux bénévoles...

Le Parrainage civique Basses-Laurentides célèbre ses 30 ans d'existence sur notre territoire et est actuellement à la recherche de nouveaux bénévoles appelés parrains et marraines. Ces bénévoles favorisent la participation et l'intégration sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle par le biais d'un jumelage d'amitié. La relation amicale entre le filleul et son parrain ou marraine contribue à briser l'isolement, procure la présence d'une personne significative en partageant des centres d'intérêt et en développant de nouvelles habiletés sociales, et ce, par une simple relation d'amitié.

INFORMATIONS : 450 430-8177 ou www.parrainagecivique.ca

CERCLE DE FERMIÈRES DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Réunions mensuelles le 2^e mercredi de chaque mois à 19 h 30 à la salle municipale. Tricot, tissage, broderie, bricolage, peinture, couture, conception de courtepoin... chaque mois, nous offrons des ateliers de tout genre qui vous permettront de découvrir différents savoir-faire. Et chaque semaine, l'organisme tient des rencontres sur un atelier libre au 959, ch. Principal.

Abonnement annuel au coût de 25.00 \$, Magazine L'Actuelle des CFQ inclus.

INFORMATIONS : Isabelle Breton 514-497-5432 ou isabelle1970@hotmail.com

CLUB DE SKI DEUX-MONTAGNES/RIVE-NORD

C'est le moment de penser à votre sport d'hiver préféré. Le sport de glisse, que ce soit le ski ou la planche, est l'un des rares sports qui réunit les enfants, les parents et les grands-parents. Et c'est un excellent exercice qui permet de profiter du plein air et de jouer dehors en hiver.

Pour connaître nos forfaits, consultez le www.skideuxmontagnes.ca.

INFORMATIONS : 450 473-0641 ou info@skideuxmontagnes.ca

REGARDE CITOYEN

Regarde Citoyen est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion de l'environnement par les arts et l'engagement citoyen. Projection de films, rencontres avec des personnalités engagées, expositions, échanges de plantes et semences; Regarde Citoyen! C'est tout ça et bien plus encore.

INFORMATIONS : Fatima Rocchia 450 974-0949 ou info@regardecitoyen.org

OPÉRATION NEZ ROUGE

Du 5 au 31 décembre 2014, des bénévoles de l'Opération Nez rouge-Laval Basses-Laurentides se mettront en branle pour la période des fêtes et circuleront sur nos routes afin de raccompagner les citoyens qui ne sont pas en état de conduire.

SERVICE DE RACCOMPAGNEMENT : 450 664-4314

Pour devenir bénévole : 450 316-3919

CRÉATION D'UNE COOPÉRATIVE DE SANTÉ ET DE SOLIDARITÉ

L'association des « Amis de Saint-Placide et des environs » désire fonder une coopérative de santé et de solidarité. Cette dernière permettrait aux citoyens d'avoir enfin accès à des soins de santé près de chez eux. Il pourrait y avoir une infirmière disponible sur place, un médecin, un service de vaccination et de prélèvements, de l'aide psychologique, des services paramédicaux, des groupes spécifiques de préventions et de soins, de l'aide à domicile et un accès à d'autres professionnels de la santé. Adhérez à l'Association avec votre cotisation de 10 \$.

INFORMATIONS : 450 258-4318, 450 479-6983 ou coopsantesaintplacide@gmail.com.

CARREFOUR PÉRINAIS-SANCE ET FAMILIAL

(509, chemin de la Grande-Côte, Saint-Eustache)

Services en périnatalité et pour la petite-enfance

- Rencontres prénatales
- Ateliers de mise en forme (pré/postnatal)
- Ateliers d'éveil pour bébés
- Ateliers culinaires
- Ateliers parent/enfant
- Ateliers préscolaires
- Club des nouvelles mamans (et papas!)
- Conférences gratuites
- Cours de premiers soins
- Et bien plus!

Halte-garderie « Petits pas »

Ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h (demi-journées ou journées complètes).

Nouveauté : activités thématiques du mercredi!

INFORMATIONS ET COÛTS : 450 472-2555 ou www.carrefourperinaissance.org

51^e GROUPE SCOUT DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

Sur des thèmes créés et choisis par les jeunes, les scouts offrent aux enfants la possibilité d'apprendre à découvrir le monde et se découvrir eux-mêmes sous la supervision d'animateurs formés. Les cours se donnent le lundi, à 18 h 30, à l'école des Primevères, située au 784, boul. de la Chapelle à Pointe-Calumet. Les enfants ont droit à deux cours d'essais gratuits. Inscription en tout temps. Nous avons également grandement besoin de bénévoles. Joignez-vous à nous! (16 ans et plus).

INFORMATIONS : 450 473-1134 ou groupescoutldm@gmail.com.

COMITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE DES PATRIOTES (CAAP) DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Le CAAP apporte une aide alimentaire aux personnes en situation de pauvreté par la cueillette, la transformation et la distribution d'aliments. Grâce au travail de personnes ayant un handicap physique ou mental léger, le CAAP dessert 12 comptoirs alimentaires pour 667 ménages, chaque semaine.

Nous avons donc un URGENT besoin de bénévoles pour continuer à assurer notre mission.

INFORMATIONS : 450 472-9469.

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Carte de membre annuelle disponible au coût de 5 \$.

À venir

8 janvier : Reprise des activités hebdomadaires

12 février : Souper de la Saint-Valentin à la salle municipale

28 février : Souper des sucres de l'Interclub avec Angèle Lauzon au Chalet du Ruisseau

9 avril : Dîner des sucres à la Cabane à sucre Lalande

INFORMATIONS : 450 623-8905

LA PETITE MAISON DE POINTE-CALUMET

(861, boulevard de la Chapelle, Pointe-Calumet)

Une Maison de la famille ouverte à tous (0 à 99 ans)

Activités et services :

- Matinées Mamans en folie
- La Soupe
- Support pour les élèves
- Fêtes familiales
- Centre d'accès Internet
- Aide au budget

INFORMATIONS : 450 974-7556, petite.maison@qcca.biz ou facebook.com/lapetitemaisondepointecalumet



Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

📞 450 623-1072

✉️ 450 623-2889

Urbanisme : poste 1

Travaux publics et sécurité incendie : poste 2

Taxation : poste 3

Loisirs : poste 4

✉️ info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca

⬇️ Suivez-nous aussi sur Facebook :
www.facebook.com/saintjosephdulac

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : Vendredi :
8 h à 12 h 8 h à 12 h
13 h à 16 h 30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

📞 450 623-7833

✉️ biblio@sjdl.qc.ca

Horaire régulier

Lundi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h
Mardi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30 – 18 h 15 à 20 h 45
Mercredi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h
Jeudi : 18 h 15 à 20 h 45
Vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30
Samedi : 9 h à 15 h
Dimanche : Fermé

Horaire d'été

Lundi : Fermé
Mardi : 13 h à 16 h – 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 13 h à 16 h
Jeudi : 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 9 h à 12 h – 13 h à 16 h
Samedi : 9 h à 14 h
Dimanche : Fermé

GARAGE MUNICIPAL ET CASERNE

T. 450 623-1072 (poste 2)

POLICE RÉGIONALE

T. 450 473-4686

URGENCE

9-1-1

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est publié trois fois par année (au printemps, en automne et en hiver) et il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. Les pages de ce bulletin sont ouvertes à la population joséphoise et nous invitons les organismes et les citoyens à nous faire part de leurs commentaires.

RÉDACTION : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
IMPRESSION : Services Graphiques Deux-Montagnes
DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

RÉALISATION : Atelier Expresso
TIRAGE : 2 700 exemplaires



Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Print, un papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz, et certifié EcoLogo. Procédé sans chlore et FSC®. Ce document est entièrement recyclable.